J'ai rencontré pour vous :

Jean-Claude MARY

ncorporé en novembre 1957 au sein des Groupes Sahariens du Sud Tunisien, Jean-Claude Mary a-vécu un service militaire particulièrement actif, totalisant 510 jours d'unités combattantes lors des 28 mois qu'il a passés sur l'autre rive de la Méditerranée. Et si la camaraderie et la solidarité entre frères d'armes s'imposent comme des souvenirs heureux de cette époque, certains épisodes s'avèrent, en revanche, beaucoup plus douloureux dans sa mémoire.



Quel fut votre parcours avant de partir en Algérie ?

Je suis né le 16 octobre 1937 à Versailles d'un père mécanicien en aéronautique et d'une mère vendeuse en magasin. Je conserve des souvenirs amers de la Seconde Guerre mondiale, car j'ai été séparé de mes parents pendant près de trois ans. J'étais fils unique et mes parents, craignant les bombardements sur la région parisienne, m'ont envoyé chez une tante à Saint-Nazaire. J'ai mal vécu cet éloignement, d'autant que Saint-Nazaire a fait l'objet de bombardements réguliers, notamment au niveau du port, et que la ville a été libérée bien après la région parisienne. En 1945, je suis revenu dans la maison familiale à Chaville et je me suis investi pleinement dans mes études. A 15 ans, j'ai obtenu mon bac Math. Elem., avant d'intégrer Math. Sup., puis une école d'ingénieur, dont je suis sorti en juin 1957 avec un diplôme d'ingénieur hydraulique et mécanique des fluides. Ayant appris le morse grâce au père d'un ami qui était radio amateur, j'ai alors eu la chance d'obtenir un stage au sein de la Société Française Radioélectrique (SFR), qui allait devenir ultérieurement Thomson Thalès. Peu de temps après le début de ce stage, j'ai reçu mon ordre d'incorporation au des Compagnies Sahariennes, alors que j'avais demandé les Transmissions lors de mes « trois jours ».

Vous êtes parti en civil en direction de la Tunisie. Pour quelles raisons ?

-Tout simplement parce qu'à l'époque la France et la Tunisie avaient signé des accords de non renouvellement des personnels militaires sur le territoire tunisien et que nous n'étions pas censés être présents en Tunisie. Le 11 novembre 1957, j'ai rejoint la caserne Charras à Courbevoie, avant de prendre un train de nuit en direction de Marseille et son affreux camp Sainte-Marthe avec une quarantaine d'hommes. Nous y avons passé deux jours dans des conditions déplorables, puis nous avons embarqué sur un navire de guerre, initialement destiné au transport des chars, nommé « Le Rance ». Ce bateau était extrêmement lent et la traversée a duré 54 heures dans des conditions de mer difficiles, à fond de cales. Nous sommes arrivés dans la nuit du 16 novembre à Bizerte, toujours en civil, et avec l'ordre d'être le plus discrets possible. Nous avons alors pris place dans des camions bâchés et nous contournions les villes (Tunis, Sousse, Sfax, Gabès...) pour ne pas être repérés par les Tunisiens. Finalement, nous sommes arrivés à Remada, où était stationné le Groupement Saharien du SudTunisien, pour y faire nos classes.

Dans quel état d'esprit vous trouviez-vous ?

- J'avais le moral dans les chaussettes! Je n'étais pas spécialement militariste et j'avais du mal à comprendre pourquoi on m'envoyait en Tunisie alors qu'officiellement le protectorat n'existait plus depuis 1956 et que le problème était réglé. A Remada nous avons reçu notre paquetage militaire et ayons débuté des classes qui n'ont duré que cinq semaines et au cours desquelles je n'ai pas appris grand chose. J'ai alors été affecté au peloton porté motorisé de 106

et 75 sans recul. Nos missions consistaient à intercepter les caravanes de chameaux qui venaient de Libye et qui traversaient la Tunisie pour alimenter en armes le FLN. Nous étions appuyés par un avion qui nous indiquait la présence de caravanes et nous donnait leurs coordonnées. Nous fondions alors sur elles avec nos 4 × 4 et nos 6 × 6.

Théoriquement, nous n'avions pas le droit, en respect des accords mentionnés précédemment, mais dans les faits c'était notre quotidien. Nous avons intercepté de nombreuses caravanes, mais les armes n'étaient pas si nombreuses et nous n'avons jamais tiré un coup de feu, car les passeurs n'avaient pas le temps de réagir. Après avoir confisqué les armes, nous les laissions repartir. Il y avait quelques Algériens, mais également des Soudanais, des Egyptiens, des Libyens, des Tunisiens... Les rares fois où nous croisions les autorités tunisiennes, nous déclarions que nous faisions partie du reliquat des troupes françaises et que nous allions bientôt partir. Nous effectuions également quelques incursions en Libye où nous croisions régulièrement des soldats Anglais du « Long Range Desert Group », présents pour protéger les chercheurs de pétrole dans la région.

Puis, vint le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, et nous avons alors vécu des moments particulièrement angoissants. Le 8 février 1958, l'aviation française a bombardé le village de Sakiet Sidi Youssef et fait de nombreux morts. En représailles, la population a encerclé les postes militaires français, dont celui de français, Remada, poussée par la garde nationale tunisienne qui semblait chercher l'incident diplomatique. Nous avions fait prisonniers des gardes civils pour tenter de calmer les manifestants, mais la situation était très tendue et nous sentions que le moindre dérapage pouvait mettre le feu aux poudres. Ça a d'ailleurs failli être le cas lorsqu'un lieutenant et son chauffeur, qui voulaient vérifier la piste d'aviation, ont sauté sur une mine et ont été grièvement blessés. L'angoisse était alors à son paroxysme. Cette piste était notre seul moyen de ravitaillement et notre unique solution pour entrer ou sortir du campement et nous n'entendions pas la

laisser aux mains des manifestants. Nous avions reçu l'ordre de ne pas tirer tant que la population n'entrait pas dans le bordj où nous étions cantonnés. Heureusement, la foule n'est jamais entrée. Cet encerclement a duré jusqu'au mois de mai, mais je ne l'ai vécu que durant un mois, car le 7 mars j'ai été dirigé vers Cherchell pour intégrer les EOR au peloton 804, 3° Cie, 3° section, à la caserne Dubourdieu.

Qu'avez-vous appris durant les EOR ?

J'ai reçu un enseignement militaire plus poussé, avec le parcours du combattant, le maniement des armes, l'apprentissage du tir et tout ce qui a trait au statut d'officier. Nous avons également participé à des missions de nomadisation en occupant des fermes abandonnées et avons pris part à des opérations dans la région de Ténès, dans les zones interdites, en liaison avec le 22° Rl. Peu avant la fin des EOR, l'Armée s'est souvenue de moi en tant que radio. L'arme des Transmissions n'avait plus assez d'officiers et sous-officiers à même d'intégrer les régiments d'infanterie.



Remada - Sud Tunisien: 1957-58.



Le général Salan a donc décidé de faire un essai pour que les officiers d'infanterie deviennent officiers de transmissions dans les unités. J'ai donc effectué un stage aux transmissions d'Alger. J'ai appris le maniement des postes radio SCR 399, SCR 300, SCR 536, ANG RG 9... ainsi que les codes et procédures de cryptage, tout en revoyant mon habilitation au morse. J'ai dû absorber cela en à peine 3 semaines...

A la remise des galons à Castiglione, j'étais aspirant, je ne figurais pas parmi les premiers. Je n'avais donc pas tellement le choix de mon affectation. J'ai alors opté pour le Bataillon d'Infanterie Alpine à Cheria dans les Aurès Nementchas, que j'ai rejoint début septembre après un mois de permission en France.

Une expérience courte

et déplaisante... - Je me suis en effet déplu au 81° BIA. Il y régnait une très mauvaise ambiance en raison d'un antagonisme entre les cadres d'active ayant participé à la guerre d'Indochine et ceux restés en Europe. Cela rejaillissait sur tout le monde. Nous avons effectué de nombreuses sorties, mais n'avons vécu que d'accrochages. 22 décembre 1958, sur ordre de l'Etat-Major d'Alger, le 81° BIA fut dissous et les unités furent dispersées. J'ai alors été chargé de ramener le drapeau du 81° BIA aux Invalides, ce qui m'a valu une permission de 4 jours en France. A mon retour, j'ai rejoint des éléments de la CCAS à Edgard Quinet, où était stationnée la Il/13º Demi-Brigade de Légion Etrangère. Je pensais recevoir rapidement une nouvelle affectation, mais l'officier de transmissions ayant été blessé, je suis resté au sein de la II/13° DBLE durant deux mois, avant d'être dirigé vers le 47° Bataillon d'Infanterie à El

Kantara, en tant qu'officier de transmissions, du chiffre et adjoint de l'officier de renseignement.

Quelles étaient alors vos missions?

Il s'agissait ni plus ni moins que de la bataille du rail. Notre mission principale consistait à sécuriser la voie ferrée pour permettre aux convois reliant Biskra à Batna de pouvoir circuler sans encombre. Mais dans les faits, c'était très compliqué et les rebelles sabotaient très régulièrement les rails. Les détecteurs de mine étant inefficaces sur les rails, nous devions parcourir à pied les voies de chemin de fer pour tenter de repérer les mines. Nous étions d'ailleurs soutenus par un peloton cynophile, qui a fait l'objet de nombreuses attaques des rebelles, car ces chiens leur posaient de sérieux problèmes. Tout au long de la voie ferrée, il y avait des tours abritant un peloton de militaires dirigés par un sous-officier. Un fait m'a alors marqué. Si les convois de voyageurs et de marchandises étaient régulièrement attaqués, aucun train de pétrole n'a jamais sauté. J'ai su plus tard que Paul Delouvrier aurait avoué qu'un accord secret aurait été passé avec le FLN pour laisser circuler les trains de pétrole. C'est alors que j'ai vécu l'épisode le plus traumatisant de mon service militaire. Au printemps 1959, un train du Génie bourré de munitions et de carburant a sauté sur une mine et a pris feu. S'en est suivi un violent incendie qui nous empêchait d'approcher du train. Cinq hommes étaient pourtant bloqués sous les wagons, prisonniers des flammes. Je n'oublierai jamais l'image et les voix de ces gars qui nous hurlaient de les achever (forte émotion). J'ai également eu droit à une belle frayeur en novembre 1959. Nous étions en ratissage aux alentours d'El

Kantara quand nous avons été pris dans un accrochage. Nous avons demandé un appui aérien et un T6 s'est présenté avec des « bidons spéciaux ». Le pilote a mal visé et les bidons de napalm sont tombés à moins de 50 mètres de nous, manquant de peu de nous brûler. Nous avons également pris part à d'autres opérations, telles que la réoccupation du poste de Beni Ferah en juin 1959. Ce poste n'était plus occupé depuis 1954, mais l'activité rebelle étant intense dans la région, nous avons reçu l'ordre de reprendre possession des lieux. Plusieurs régiments furent mobilisés pour l'occasion et ce fut une de mes plus grosses opérations.

Concernant la torture au renseignement, ce serait mentir de dire qu'il n'y en avait pas, mais moi je l'ai refusée. J'étais dépositaire des gégènes mais je ne les ai pas sorties une seule fois pour torturer. C'était contraire à mes idées, à mes principes, et en plus je trouvais cela totalement contre productif. Les gars torturés étaient prêts à raconter n'importe quoi pour mettre fin à leurs souffrances. Je ne voyais donc pas l'utilité de torturer. J'ai au contraire mis les prisonniers à contribution, l'un d'entre eux étant notamment chargé de porter la radio. Après près d'un an passé à El Kantara, j'ai été libéré de mes obligations militaires en février 1960, après 28 mois, trois Noëls et trois jours de l'An passés en Afrique du Nord.

Comment s'est déroulé votre retour en France et à la vie civile ?

J'ai embarqué à Philippeville sur le « Sidi Bel Abbès » le 5 février 1960 et, ironie du sort, en sortant du port, j'ai croisé le « Rance » sur lequel j'avais fait le trajet aller bien des mois auparavant (sourire). Ma libération a été un grand soulagement. Tout ne fut pas négatif durant mon séjour en Algérie. J'ai notamment découvert une fraternité et un esprit de camaraderie entre les soldats que j'ai rarement retrouvé depuis. Je suis d'ailleurs membre d'une association des anciens du 47° RI et nous nous revoyons

tous les ans. A mon retour en France, j'ai retrouvé un poste à la SFR. On m'a alors expliqué qu'après 28 mois de service, j'avais perdu le sens du travail. J'ai trouvé cette leçon de morale fort déplacée ce qui m'a finalement amené à démissionner. Mais je n'en avais pas encore totalement terminé avec l'Armée. En avril 1961, suite au putsch d'Alger, j'ai été rappelé sous les drapeaux au 501° Régiment de Chars de Combats à Rambouillet. C'était la panique car le colonel appartenait à l'OAS et avait été emprisonné, et les appelés, sachant cela, avaient décidé de saborder les chars Patton. Nous étions environ 800 dans ce camp et nous avons été mis à contribution pour réparer les chars, avant de prendre part à grand défilé un dans Rambouillet. Cela n'a duré que quelques jours. J'ai ensuite été mis à la disposition de la subdivision de la gendarmerie de Versailles, tout en travaillant, avant d'être finalement rayé des cadres de l'Armée en 1974. Sur le plan professionnel, après la mauvaise expérience de la SFR, j'ai orienté mon activité vers la mécanique des fluides et les machines tournantes. Après plusieurs postes, j'ai intégréTechnip dans les années 70, un groupe d'ingénierie pétrolière et gazière, où je suis resté jusqu'à ma retraite. Cela m'a permis de voyager énormément à travers le monde et même de retourner en Algérie pour des raisons professionnelles.

Un demier mot sur la FNACA...

J'ai adhéré à la FNACA au début des années 70, d'abord au comité de Sèvres puis à Chaville à la création du comité local. Avec mes occupations professionnelles ie n'ai pas eu le temps de m'investir pleinement dans la vie de la Fédération, mais c'est toujours avec plaisir que je retrouve les amis de mon comité. La FNACA est une grande famille que je remercie pour son action pour nos droits et pour sa ténacité ayant permis d'officialiser la date du 19 Mars.

> Propos recueillis par Maxime Dupin

Les entretiens réalisés par Maxime Dupin, journaliste, ont pour objet de faire connaître, soit des personnalités ayant vécu la guerre d'Algérie, soit de simples témoins, dont le récit est de nature à montrer la diversité des expériences vécues au cours de cette période. Il va de soi que les récits publiés n'engagent que celui qui les exprime, et en aucun cas notre journal ou la FNACA.